

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Cardiff, il est ordonné,—Que le nom de M. Dubois soit substitué à celui de M. Dorion,

Le nom de M. Campbell (Lambton-Kent) à celui de M. Best,

Le nom de M. Grills à celui de M. Walker,

Le nom de M. Muir (Lisgar) à celui de M. MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),

Le nom de M. Hicks à celui de M. Broome,

Le nom de M. Milligan à celui de M. Kucherepa, et

Le nom de M. Robinson à celui de M. Thompson, sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de loi tendant à modifier la Loi sur la résidence du premier ministre.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

*Résolu*,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative visant à modifier l'Annexe de la Loi sur la résidence du premier ministre en vue d'inclure dans le champ d'application de la loi une certaine propriété située dans le township d'Eardley, comté de Gatineau.

Rapport à faire de la résolution.

---

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Green, appuyé par M. Comtois, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-64, Loi modifiant la Loi sur la résidence du premier ministre, qui est lu pour une première fois.

Du consentement unanime, ledit bill est lu pour une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié dans sa forme modifiée, lu pour une troisième fois et adopté.

Le Bill C-43, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-chômage, est étudié de nouveau en comité plénier.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-23, Loi concernant la Corporation épiscopale catholique romaine de Prince-Rupert;

M. Henderson, appuyé par M. Hicks, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.